

Eligibilité des titres Prismaflex International au dispositif PEA-PME

La société PRISMAFLEX INTERNATIONAL cotée sur Euronext Paris (Code ISIN FR0004044600) annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés dans le décret d'application publié au Journal Officiel le 4 mars dernier (décret n°2014-283), à savoir :

- Un effectif total de moins de 5 000 salariés.
- Un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards.

Bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel, ce nouveau compte d'épargne devra intégrer 75% de titres de PME et ETI, dont 50% en actions, sans dépasser 75 000 euros.

PRISMAFLEX INTERNATIONAL
FABRICANT DE PANNEAUX D’AFFICHAGE ET IMPRIMEUR NUMERIQUE GRAND FORMAT
ISIN : FR0004044600-PRS - Reuters : PRS.PA – Bloomberg : PRS FP
NYSE-Euronext Paris – Compartiment C
www.prismaflex.com

Contacts :

Emmanuel Guzman/ Directeur Financier - Tél : 04 74 70 68 00 – finance@prismaflex.com
Amalia Naveira – Relations analystes/investisseurs - Tél : 04 72 18 04 92 – anaveira@actus.fr
Marie-Claude Triquet – Relations presse – Tél : 04 72 18 04 93 - mctriquet@actus.fr